

## 160 collègues contractuel.les sur la sellette, l'Université sur financement de projets n'est pas une perspective !

Lors du CSA du 28 avril, la présidence de l'Université de Lorraine a confirmé que plus de 160 collègues sont aujourd'hui concerné.es par l'arrêt progressif des financements PIA, COMP et autres dispositifs contractuels, dont environ 70 dès 2027

Derrière ces chiffres, ce sont des collègues, des compétences et des missions essentielles au fonctionnement de l'université qui sont directement fragilisés : patrimoine, transformation pédagogique, orientation des étudiant.es, sciences ouvertes, innovation, dispositifs de signalement, transition écologique, accompagnement de la vie étudiante, entre autres.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Depuis des années, le sous-financement chronique de l'enseignement supérieur et de la recherche conduit les universités à compenser le manque de postes financés durablement par le ministère par des financements sur projets et des dispositifs temporaires. À l'Université de Lorraine, ces financements ont progressivement servi à couvrir des besoins pourtant structurels.

Nous avons déjà alerté sur les dérives de cette logique : faire reposer des missions permanentes sur des financements non pérennes conduit inévitablement, à moyen terme, à fragiliser les collègues, les services et le fonctionnement même de l'université.

Aujourd'hui, ce sont des agent.es investi.es depuis des années dans des missions utiles à toute la communauté universitaire qui paient les conséquences de cette politique.

Si la responsabilité première de cette situation incombe aux politiques ministérielles de sous-financement et de mise en concurrence de l'ESR, la présidence de l'Université de Lorraine ne peut pas pour autant s'exonérer de sa propre responsabilité. Elle a fait le choix d'entrer dans cette logique de financement sur projets pour répondre à des besoins structurels de l'établissement. Elle porte donc aujourd'hui une responsabilité vis-à-vis des collègues concerné.es et doit apporter des réponses concrètes quant à leur avenir.

La présidence rappelle que le caractère temporaire de ces financements était connu dès l'origine. c'est un fait, Mais cela ne peut justifier qu'une partie croissante du fonctionnement de l'université dépende désormais de ressources précaires et incertaines

Alors que des arbitrages sont annoncés dans les prochains mois sur le maintien ou non de certaines activités, nous refusons que les collègues deviennent une variable d'ajustement budgétaire.

**Ces 160 suppressions d'emploi sont une première attaque de notre présidence pour nous faire accepter ces coupes gouvernementales scandaleuses : ne nous laissons pas faire ! Exigeons que chacun des emplois concernés par ce plan de suppression trouve un contrat pérenne à l'université ! Soyons toutes et tous solidaires de nos collègues, qu'ils ou qu'elles soient financé.es sur projets, ou non, qu'ils ou qu'elles soient en CDD ou non, c'est tous et toutes ensemble que nous faisons tourner l'université !**

## Contre les droits d'inscription différenciés : amplifions la mobilisation !

Communiqué intersyndical

Le gouvernement s'entête à vouloir imposer une augmentation massive des frais d'inscription des étudiant·es extracommunautaires et présentait hier un décret en ce sens devant la communauté universitaire lors de la séance du CNESER reprogrammée après le boycott unanime des organisations syndicales le 5 mai dernier.

L'intersyndicale dénonce cette mesure profondément injuste et incohérente, qui va à l'encontre de l'objectif « d'attractivité » affiché comme caution par le gouvernement. Elle n'est rien d'autre qu'un tri social profondément incohérent et inacceptable. Elle cherche à profiter de la rentabilité des étudiant·es en doctorat tout en refusant de les former préalablement étant donné que les masters et les licences leur seront inaccessibles pour des questions financières. Elle rentre dans une logique purement économique de l'enseignement supérieur et de la recherche, occultant ses missions premières et reléguant au rang de ressource supplémentaire les étudiant·es extracommunautaires. Cette mesure ne sert ni plus ni moins qu'à tenter de pallier le manque de moyens donnés à l'université.

Le 12 Mai, à l'appel de l'intersyndicale, plusieurs centaines d'étudiant·es et de personnels se sont mobilisé·es de Jussieu au ministère ainsi que dans de nombreuses villes universitaires. Simultanément, le CNESER a rejeté de manière écrasante le décret par un vote quasi unanime (62 contre, 2 pour, 4 abstentions).

Ce vote confirme l'opposition unitaire contre cette mesure discriminatoire aux forts relents xénophobes de préférence nationale, contraire aux valeurs humanistes et émancipatrices du service public de l'enseignement supérieur.

L'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche appelle à multiplier les prises de position contre ce décret dans les universités. Elle appelle à une nouvelle journée de mobilisation le mardi 26 mai partout en France pour gagner le retrait de ce texte et du texte de 2019 imposant des droits différenciés aux étudiant·es extracommunautaires.

**Droits d'inscription à 2 900 euros et 3900 euros imposés à toutes et tous les étudiant·es extracommunautaires : c'est NON !**

## Mois des fiertés : luttons pour l'égalité !

Partout dans le monde, les droits LGBTQIA+ sont menacés par les attaques réactionnaires de gouvernements voulant faire recette en entretenant des idées homophobes et sexistes.

On peut citer l'exemple de Faye, président du Sénégal, qui vient de faire adopter une loi doublant les peines de prison pour « actes contre nature », à savoir contre l'homosexualité. Dans la foulée, il a lancé des rafles contre les homosexuels et fait arrêter plusieurs centaines de personnes. Aux Etats-Unis le droit à l'avortement n'est plus garanti depuis 2022, les programmes de diversité ont été suspendus, les contenus LGBTQIA+ retirés des sites gouvernementaux, et des mesures ont limité la reconnaissance des identités de genre non binaires ou trans, notamment dans les passeports et les prisons.

En Hongrie, l'interdiction de la Pride et un projet d'amendement constitutionnel hostile aux droits LGBTQIA+ soulignent la dérive autoritaire. Au Royaume-Uni, les femmes trans sont exclues de la définition légale du mot « femme », et en Slovaquie, le Parlement a limité les droits des personnes LGBTI. Au Japon, la haute juridiction a maintenu l'interdiction du mariage pour tous.

Dans une France où retenti « Maréchal nous voilà » dans les rues de Carpentras, on note une augmentation de 15% des agressions homophobes au cours de ces 10 dernières années.

A l'université de Lorraine, comme ailleurs, luttons pour que notre lieu de travail soit débarrassé de toute forme de discrimination !

**Il est donc plus que jamais nécessaire de manifester notre solidarité sans faille pour toute les personnes LGBTQIA+ durant ce mois des fiertés qui arrive. Alors soyons nombreuses et nombreux aux prides de Nancy le 7 juin et de Metz le 13 juin !**



## Martine et les promotions invisibles

À l'Université de Lorraine, Martine est contractuelle depuis des années. Elle connaît parfaitement son travail et gère des missions qui dépassent largement sa fiche de poste.

Mais lorsqu'elle demande s'il existe des possibilités d'évolution, on lui répond toujours la même chose : pas de poste !

Puis un jour, elle apprend qu'un nouvel agent contractuel vient pourtant d'être recruté directement sur un poste de corps supérieur, via un mystérieux "usage" interne. Un usage dont personne n'avait jamais entendu parler. Ni les agent.es. Ni les représentant.es du personnel. Ni même certaines composantes de l'établissement.

En CSA, les élu.es CGT FSU SUD interrogent alors la gouvernance sur cette politique de recrutement. L'administration confirme l'existence de cette pratique...

Martine comprend alors qu'à l'Université de Lorraine, certain.es contractuel.les découvrent les règles du jeu après des années d'attente, pendant que d'autres bénéficient




discrètement d'un "usage" dont l'existence même reste inconnue du plus grand nombre.

Et maintenant, la présidence semble vouloir intégrer officiellement des pratiques qui ont justement été mises en place hors cadre pendant des années.

À l'Université de Lorraine, certains usages sont visiblement tellement transparents que personne ne peut les voir !



## CONTACTS

-  [www.fercsupcgt-lorraine.fr](http://www.fercsupcgt-lorraine.fr)
-  [www.facebook.com/LorraineSupCgt](https://www.facebook.com/LorraineSupCgt)
-  [fercsupcgt-contact@univ-lorraine.fr](mailto:fercsupcgt-contact@univ-lorraine.fr)

**Co-secrétaires du syndicat Lorraine Sup CGT**

CHAYNES Hadrien  
OMHOVERE Gwenaelle

## OSEZ LA CGT



**Se syndiquer, c'est agir**

C'est refuser de subir, c'est commencer par s'informer, se rassembler et prendre part. Se syndiquer, c'est faire le choix de l'action, pas de la résignation.